L'ORTIE

N° 18
nov 2023

Parce que la démocratie s'épuise si on ne la questionne pas. Ici, Entre Bièvre & Rhône

L'ECO-ANXIETE

La pathologie du vide

SOMMAIRE

Ouverture Jacques use… p 3

Nasreddine, Le miroir de Timour Leng p 4

Les infos du cru p 5

Tribune libre. Jacques Secondi, 2ème adjoint à Monsteroux-Milieu p 7

Evolution de la propriété privée p 9

Projet INSPIRA, les arguments d'INSPIRA p 10

Epistolairos courrier de lecteurs p 15

La fabrique du doute p 1

L'écoanxiété p 17
. Des chiffres
. l'infantisme
. la pathologie du vide
. Les confusions symboliques
. Les écrans pathologiques
. Que faire ?

Les faiseurs
. Le Secours Pop Français p 21

Trucs et astuces p 23
. Aller en vélo l'hiver
. le frigo du désert

Photosynthèse, la chronique de Michel p 24

Clôture RAPPELS p 26

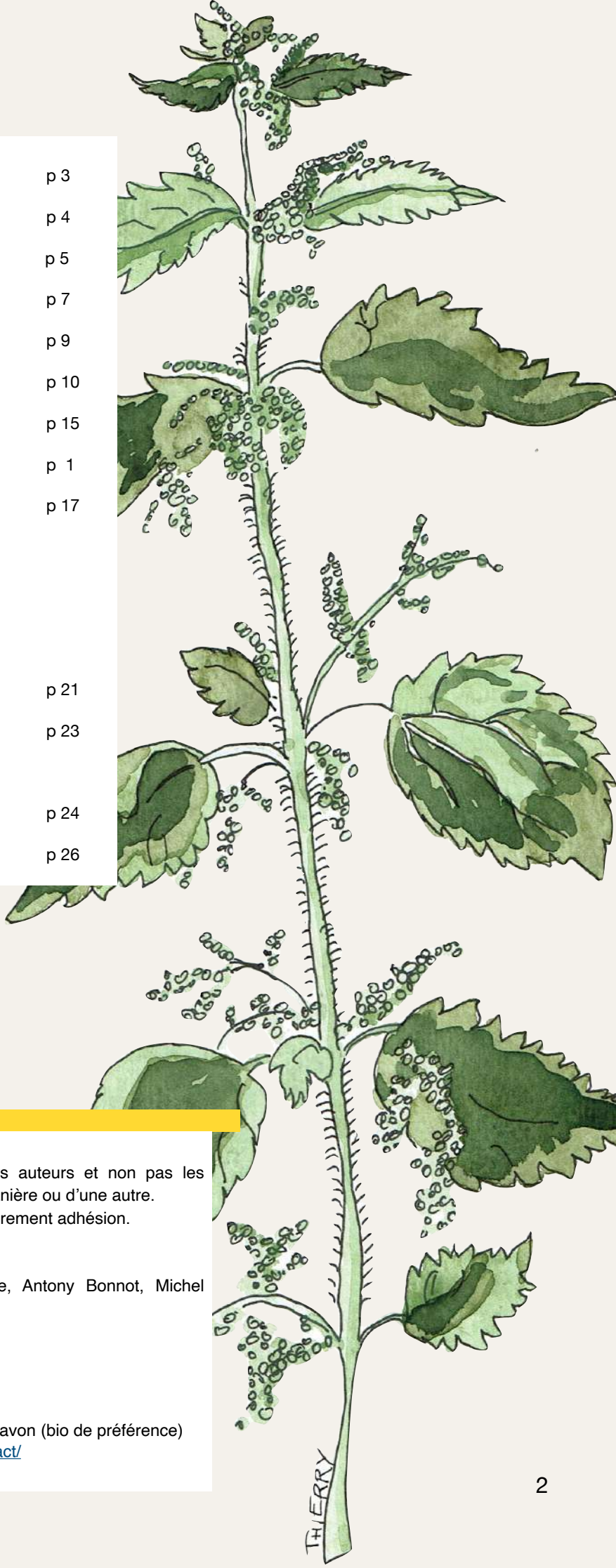

Rappel
Les propos tenus dans ce journal n'engagent que leurs auteurs et non pas les personnes qui font partie d'un collectif écocitoyen d'une manière ou d'une autre.
Les liens les livres et les références ne valent pas nécessairement adhésion.

• Éco-citoyens ayant participé à ce numéro :
Stéphanie Bissardon, Fabienne Noël, Rachel Rousselle, Antony Bonnot, Michel Roméas, Jacques Variengien

Dessins originaux Thierry Detrez
Illustrations libres de droits https://www.freepik.com

Vous voulez nous poser une question ou nous passer un savon (bio de préférence)
contact : https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com/contact/
site : https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com

Jacques use….

Jacques VARIENGIEN

de tous les artifices pour attirer votre attention.

L'angoisse silencieuse de la jeunesse locale, et notamment des enfants, doit être perçue, nommée et traitée. https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/eco-anxiete-l-angoisse-des-jeunes-face-au-rechauffement-climatique-2649300.html

Nous ne sommes pas égaux face à la situation écologique et sanitaire : nous sommes responsables de leur santé ; ils ne sont pas responsables de notre tranquillité.
https://reporterre.net/Pollution-et-malbouffe-les-cancers-explosent-chez-les-jeunes

Or nous inversons allègrement les rôles : nous les sommons de nous laisser en paix, de rester tranquilles devant leurs écrans hypnotiques mais sans devenir neuneu pour autant ; nous les sommons de prendre soin de nous et de payer nos retraites - quelle sera la leur ? - Nous avons déserté l'espace public que nous traversons le plus vite possible dans nos blindés, pour les laisser seuls face à leurs éducateurs, et aux forces de l'ordre.

Par notre obsession de la mobilité rapide - vivre c'est se dégager de la gravité (la mort c'est y céder !), c'est voyager loin et haut comme quand on était sur les épaules de son papa, c'est regarder ailleurs, c'est écouter ailleurs - nous créons un vide autour d'eux dans lequel ils ne peuvent que se sentir lâchés, abandonnés, errants. Nous manquons d'attention et d'attentions à leur égard. Nous ne les portons plus ; ils chutent.

Parce que psychologue, attentif donc à la souffrance qui ne se dit pas, celle que l'on cache, et à la représentation que nous donne les enquêtes (tout simplement), j'ai sollicité nombre d'élus et d'institutions pour que cette problématique de la santé psychique des populations, et notamment de la jeunesse, soit inscrite en haut de la liste des préoccupations. Eux *"De quoi il se mêle ?"*, moi : *"De ce que vous ne démêlez pas !"*

Bien sûr on s'occupe de les distraire dans nos villages dortoirs (*"faites du bruit !", "wouais"*), de canaliser leur excitation naturelle, c'est du boulot et un pognon de dingue ; après tout c'est bien ce que l'on fait pour nous-mêmes : rechercher des distractions pour nous tirer de l'ennui, de l'angoisse. Ce faisant, nous les éduquons au détournement de l'attention comme solution face à l'angoisse existentielle, à l'excitation ludique comme procédé auto-calmant. Nous leur enseignons l'inutilité de la parole exploratrice, et de groupe, comme moyen de résolution. Mais sans parole, sans attention, les stratégies auto-calmantes tournent à vide.

Le mot écoanxiété s'impose dans le langage courant - on pourrait en discuter la définition - mais au-delà du mot, il y a une réalité qu'il faut reconnaitre et affronter car c'est de notre responsabilité : la jeunesse souffre d'un mal profond mais sourd dont nous sommes la cause. Les enquêtes sont sans équivoque.

Mais que faire, concrètement ?

Est-ce que poser les problèmes communs sur la table, et s'assoir en cercle à plusieurs, à défaut de tous, pour faire des diagnostics collectifs avant de décider des actions collectives, est un acte concret pour vous ?

Si la parole diagnostique n'est pas un moyen de résolution des problèmes, alors nous avons identifié notre problème de méthode.
Si vous n'avez le temps de rien, sachez que votre chaise restera vide et que personne d'autre ne pourra l'occuper, car vous êtes unique, indispensable et irremplaçable.

Qui doit réclamer son droit à la parole ?
Qui doit organiser le recueil de la parole ?
Au final, qui doit s'occuper des Communs ?
Dont les enfants, notre 1er bien commun.

LES CONTES DE NASREDDINE

LE MIROIR DE TIMOUR LENG

Dessin original de Thierry Dètrez pour l'ortie

Vous pouvez retirer le miroir accusateur et culpabilisant, la vérité restera moche.

- **Reventin-Vaugris** (interco Vienne Condrieu). Ce vendredi 13 octobre, **Mme Ruchon, Maire du village, à voix haute, a nommé la réalité des choses** ; puis elle a déclaré solennellement au nom du conseil municipal **le village en urgence climatique et sanitaire.** Tous les projets doivent désormais prendre en compte cette situation.
Quelles autres équipes municipales auront du respect pour la réalité en appelant un chat un chat, et une urgence une urgence ? **Jarcieu l'a fait, voir plus loin.** Que les chinois fassent ou pas, il faut faire ce que doit, **unilatéralement**, c'est-à-dire sans attendre quiconque.

Nota : Chasse/Rhône a innové dans la région en déclarant l'urgence environnementale dès 2020 https://www.bfmtv.com/environnement/le-maire-de-chasse-sur-rhone-decrete-l-urgence-climatique-et-environnementale-dans-sa-commune_AV-202007070137.html

- **Montseveroux, L'arbre à palabres**

Les samedis 18 novembre et 16 décembre de 10 à 12H, au château. Thème : il n'y en a pas. Venez parler librement des urgences démocratiques écologiques et sanitaires.

- Beaurepaire, La mairie crée une agora. Y. Paque, le maire, précise à ma demande : *"la mise en place de ces moments d'échanges informels autour de la locomobile au sein de la tour FLORIE RICHARD a pour but de pouvoir échanger de manière régulière en un lieu chargé d'histoire avec les habitants du territoire, pas uniquement les beaurepairois, ce qui m'a amené à positionner ces permanences le jour de marché. C'est dans cet esprit que nous pourrons valider nos choix et surtout informer de manière claire et précise des orientations qui sont les nôtres et aussi des embuches pour y parvenir. Tous sont les bienvenus, sans Rdv ; et lors de sujets plus particuliers, une rencontre sera planifiée en mairie avec mes adjoints concernés par la question ou moi-même."* La balle est dans le camp des habitants. Ex à suivre.

- **Viriville,** une réflexion en cours au kafékifé ; inspirante ? https://kafekife.org/wp-content/uploads/2023/06/fondements-pour-une-agriculture-cooperative.pdf
Peut-être à penser avec le projet Zéro chômeur. Voir le petit livre de Jean-Christophe Sarrot, Annaïg Abjean, *Repenser l'emploi avec les territoires zéro chômeur de longue durée. 10 E.* Avec le SPF, nous avons prévu de bosser le sujet. Voir cette réalisation https://www.carenews.com/carenews-info/news/territoires-zero-chomeurs-de-longue-duree-salaries-et-elus-rassemblees-pour

- **L'interco EBER** lance un appel à idées et besoins dans différents domaines. https://carte.entre-bievreetrhone.fr/

- **Agroforesterie.** Une initiative utile et ludique à la fois, dans laquelle peuvent s'inscrire les familles et les associations, sans risque de passer pour des khmers verts, car soutenue pour les institutions du territoire https://agroforesterie-nordisere.fr

- **Démocratie malade.** Avec un certain nombre d'associations qui militent pour une Constituante afin de restaurer la souveraineté populaire, nous avons rdv à l'Assemblée Nationale le 11 décembre avec les députés du groupe LIOT. ***Mes propositions,*** *sans attendre une Constituante qui devra venir* ***:*** *un droit d'interpellation des élus locaux ; la création de commissions Démocratie locales ouvertes pour que les habitants décident de ce qu'ils veulent décider, dont la redéfinition de Communs ; une baisse d'impôts locaux pour les participants à la vie politique de la commune. C'est d'une banalité affligeante ! Et pourtant ça n'existe pas dans notre démocratie, pointe avancée et exemplaire de la civilisation post-moderne.*

- **Jarcieu, le conseil municipal a voté une motion scientifiquement et humainement motivée déclarant l'urgence climatique et environnementale le mercredi 18 octobre.** C'est donc le 1er conseil de notre territoire EBER à admettre à voix haute ce que l'on sait : il y a urgence. Félicitations. Nos colonnes sont ouvertes aux abstentionnistes.
Maintenant qu'on connait le 1er conseil, reste à savoir lequel sera le dernier ?

Il me semble que désormais chaque conseil municipal doit se prononcer sur cette question ; mais aussi chaque entreprise, syndicat ouvrier, patronal, agricole, association.

Si on pense qu'il y a urgence, il faut le dire, et en tirer les conclusions, sinon c'est que les mots sont creux.
Si l'on n'y croit pas, alors il faut dire qu'il n'y a rien à changer.

Oserez-vous interpeller vos élus afin qu'ils se positionnent explicitement, comme je l'ai fait ? Ci-joint mon courrier.
https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com/partageons/les-nouvelles-2023/

Dites-nous si vous le faites, et quelles sont les réactions. On fera un suivi des initiatives et des bonnes pratiques.

MOTION DE DECLARATION DE L'ETAT D'URGENGE CLIMATIQUE DE LA COMMUNE DE JARCIEU

Considérant Les Accords de Paris signés en 2016 par 175 pays reconnaissant la menace du changement climatique et le besoin urgent de le combattre ;

Considérant l'appel de décembre 2020 de Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU appelant, « chaque pays, chaque ville, chaque institution financière et chaque entreprise » ainsi que les principaux secteurs émetteurs, tels que le transport maritime, l'aviation et l'industrie à adopter des plans pour atteindre un niveau d'émission net zéro d'ici 2050 en fixant des objectifs clairs à court terme ;

Considérant les nombreux rapports du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ainsi que du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution de la bio diversité (IPBES) ;

Considérant que le gouvernement Français et le Président de République prennent des décisions pour agir en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique à travers des politiques et des initiatives publiques et dernièrement encore, suite à la réunion du Conseil de Planification Ecologique ;

Considérant les rapports du Haut Conseil pour le Climat (HCC) et notamment celui daté de septembre 2023 intitulé : ACTER L'URGENCE ENGAGER LES MOYENS, dont les recommandations s'appuient dorénavant sur une « trajectoire de référence de +4°C », rappelant que le réchauffement climatique a des « effets sur les écosystèmes, la santé des êtres humains, les infrastructures et les activités économiques » ;

Considérant que la restauration d'un climat sûr et stable nécessite une mobilisation d'urgence à une échelle sans précédent pour atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre dans tous les secteurs dans des délais courts, et la mise en œuvre de mesures visant à protéger toutes les personnes et toutes les espèces des conséquences d'un changement climatique brutal et que selon le GIEC 50 à70 % des leviers d'actions pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre se situent au niveau local ou régional ;

Considérant que l'action en faveur de la réduction des émissions est une nécessité vitale pour l'humanité entière et donc pour la commune de Jarcieu ;

ID : 038-213801988-20231018-582023-DE

Par ces motifs,

La commune de Jarcieu déclare l'état d'urgence climatique en réponse à la menace que fait peser le changement climatique qui s'accélère, sur notre territoire ainsi que sur la planète toute entière, ses espaces naturels et ses habitants.

Pour cela la commune de Jarcieu s'engage à :

- **Engager un débat avec la population intéressée** sur le diagnostic posé par les scientifiques concernant l'urgence climatique et sur les solutions locales à adopter ensemble pour se protéger ainsi que les espèces en danger.
- **Informer les habitants sur la crise climatique et environnementale**, par des conférences de spécialistes, par la mise à disposition d'informations telles que les rapports du GIEC, du Haut Conseil pour le Climat, d'associations de défense de l'environnement, d'articles de presse etc. dans ses réseaux et supports informatifs propres.
- **Intégrer l'urgence climatique et environnementale dans toutes les décisions municipales :** Adopter une réflexion préalable intégrant la réalité de cette crise pour tous ses projets notamment d'aménagement urbain et d'espace vert en évaluant l'impact environnemental et social.

Il va de soi que cette motion ne constitue pas une déclaration péremptoire excluant toute discussion, toute opposition, tout amendement, bien au contraire. Il s'agit pour le conseil municipal d'affirmer dans quelle position il entend placer ses actions dans la mesure de ses possibilités, tout en construisant un dialogue avec tous les intervenants habituels de notre commune : institutions locales et nationales, acteurs économiques locaux incluant les artisans, commerçants, agriculteurs etc., les acteurs de la santé et du social etc. Mais surtout avec les habitants de notre commune.

Il va de soi également que l'action pour la sauvegarde de la terre ne peut se faire contre l'humain et le progrès en matière de prise en compte de la situation économique, physique et morale, sociale et culturelle des femmes et des hommes dans nos sociétés.

« Est démocratique, une société qui se reconnait divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contactions, l'analyse de ces contractions et de la mise en délibération de des contractions, en vue d'arriver à un arbitrage. » (Paul RICOEUR et Joël ROMAN, L'idéologie et l'utopie, Editions du Seuil, 1997).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 0 voix Contre, 3 Absentions et 8 voix Pour

ADOPTE la motion sur l'urgence climatique

Ainsi délibéré et ont signés au registre tous les membres présents.

Le Maire,
BERHAULT Yann

MAIRIE DE JARCIEU

Tribune libre

Jacques Secondi,

2ème adjoint à Monsteroux-Milieu

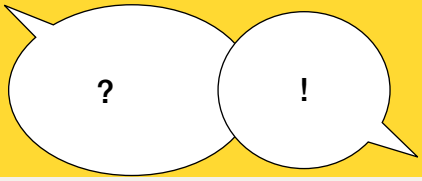

Jacques Secondi a pris la peine de réagir à nos dernières publications. Il a accepté que nous rendions public son mail. Il ouvre ainsi le débat contradictoire, respectueux mais sans concessions - un objectif de L'ORTIE - ce qui est un marqueur de santé démocratique.

Monsieur Variengien,

Vous sollicitez régulièrement les élus de la communauté de communes pour leur dire ce qu'ils doivent faire au nom du Collectif Ecocitoyen. Vous nous interpellez à nouveau dans votre courriel de la semaine 44 et proposez de publier nos arguments. A titre personnel, j'éprouve un rejet puissant quant à vos méthodes, même si je suis d'accord sur le constat écologique.

Dans le numéro 17 de l'Ortie (septembre 2023), vous avez consacré 5 pages à remettre en cause le principe de la démocratie représentative (article sur l'ordalocratie), au motif qu'il faudrait qu'on vote pour des idées et non pour des personnes, que les élus sont illégitimes, que les électeurs ne votent pas en majorité pour un programme, etc... Vous vous questionnez sur le besoin d'une insurrection, car vous ne vous sentez pas écouté. Ces pages ne correspondaient pas à un débat, car il n'y avait aucune place laissée à des arguments contraires. Je suppose donc qu'elles sont la traduction d'un projet du Collectif Ecocitoyen dont vous êtes le principal artisan.

Bien au contraire de vous, je crois que la démocratie représentative est la clé de voûte de la République. Les candidats portent un projet qu'ils présentent aux électeurs et ce sont eux qui décident du meilleur projet et du meilleur candidat. Chacun, homme ou femme, a une voix et nous sommes tous à égalité dans ce processus électoral. Un projet reste virtuel s'il n'est pas porté par un candidat, s'il n'est pas incarné. Et manifestement vous avez un projet.

Au lieu d'exiger des élus qu'ils se plient à votre projet, à un projet qui n'est pas le leur, cherchez à convaincre les électeurs, présentez votre projet, portez le aux élections, soyez élu, faîtes le vivre, transformez le en réalité.

Notre démocratie met des outils à disposition pour faire valoir vos points de vue et vous refusez de vous en servir. Vous préférez harceler les élus et vous vous questionnez quant à l'utilité d'une insurrection. C'est inacceptable pour la quasi-totalité des élus du territoire !

Quant au constat écologique, il est catastrophique. Nous allons devoir affronter un réchauffement d'environ 4°C, une aridité croissante, des évènements climatiques forts et destructeurs, une submersion importante des littoraux atlantiques et méditerranéens qui nous amènera à avoir des réfugiés climatiques intérieurs, une biodiversité remise en cause par tous ces changements… Des actions existent pour limiter nos émissions de CO_2, mais elles sont très longues à mettre en place et porteront leurs fruits bien tardivement mais progressivement, d'ici 2050. Des actions possibles à coût zéro existent (sobriété), comme réduire les vitesses de circulation ou limiter la masse des véhicules, mais la majorité des électeurs ne veulent pas en entendre parler et une majorité des élus nationaux y sont opposés soit par conviction soit par logique électorale. On en est donc réduit à considérer des mesures acceptables pour les citoyens, c'est-à-dire des mesures longues à mettre en œuvre telles que l'investissement dans de nouvelles technologies ou de nouvelles organisations des transports.

Quand on élargit la perspective, on serait satisfait si la France était le mauvais élève de l'Europe, un cancre mondial pour ses émissions de CO_2. Mais d'autres pays européens ont prévus d'arrêter le charbon vers 2050, les Etats-Unis exploiteront les dernières ressources fossiles identifiées jusqu'à la dernière goutte, la Russie se réjouit des opportunités d'exploitation pétrolière résultant de la fonte de l'Arctique, l'Inde brûlera tout le pétrole que la Russie pourra fournir si cela lui permet de nourrir son immense population, tandis que la Chine nous gratifie de sa sagesse éternelle. La France, 20ème plus gros émetteur mondial, a naturellement des actions à mener dans la réduction des émissions, mais quel rôle pour l'élu local ?

L'élu local peut avoir plusieurs types de contributions pour :

- Réduire les émissions communales de CO_2 : donner la priorité aux projets communaux qui permettent de réduire les émissions, mieux isoler les bâtiments communaux, changer les modes de chauffage…

Le bilan des émissions directes (liées aux consommations d'énergie électrique, de carburant, de gaz…) sont relativement faciles à suivre, mais nous manquons d'outils et de méthodologie pour les émissions liées aux investissements et aux dépenses de fonctionnements. Nous avons besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour comprendre où placer les efforts.

- Mettre la commune en conformité avec les lois qui vont en ce sens

Nous devons faire des déclarations de consommation énergétiques pour les bâtiments de plus de 1000 m², appliquer la loi sur les énergies renouvelables, nous plier à la loi ZAN… De nouvelles lois viendront et leur application ne sera pas optionnelle.

- Favoriser les modes de déplacement doux

La création de nouvelles pistes cyclables est une attribution de la communauté de communes, mais la commune doit mettre les terrains à disposition.

- Répondre aux sollicitations de l'Etat, de la Région et du Département lorsqu'ils font des appels à projet

Ces appels à projet répondent souvent aux points précédents, en donnant aux communes les moyens de financement des projets ou des mises en conformité. Nous devons utiliser ces outils au mieux pour préserver les moyens communaux en fonction aussi des priorités du moment.

- Limiter les dégâts en préparant le territoire à une meilleure gestion de l'eau, aux aléas climatiques, en préservant la biodiversité

Les cours d'eau sont gérés par un syndicat gérant un bassin versant. L'adduction d'eau et le traitement des eaux usées sont de la responsabilité de la Communauté de Communes. Néanmoins les communes sont consultées et peuvent avoir à mettre des terrains à disposition.
Les actions directes concernent ce qui dépend exclusivement de la commune. Pour de nombreux sujets, les communes sont un acteur parmi d'autres de l'organisation des territoires.

Pour conclure, il y a une dissymétrie importante entre le pouvoir réel des élus locaux et la responsabilité que vous leur attribuez. Vous seriez inspiré de vous adresser directement aux habitants, de façon que la demande de changement vienne des électeurs, et aussi de solliciter leurs suffrages pour pouvoir enfin mettre en œuvre votre propre projet.

PS : Je remercie M. Variengien de publier ma réponse, ce qui montre son attachement au débat et à la discussion.

L'ORTIE : un grand merci à M. Jacques Secondi qui ouvre ainsi, et enfin, un débat contradictoire sur la démocratie, représentative ou pas.
(J.V : je n'ai pas de projet localo-local qui nécessite d'être élu, car je suis sur les questions laïques de méthode et de souveraineté populaire qui dépassent ce périmètre. Je suis sur le débat d'idées, l'accueil de la parole de tous, et non pas sur l'accès à un quelconque pouvoir qui réduirait au silence les perdants.)

Sa tribune ouvre à un grand nombre de questions qui ne sont pas anecdotiques :
La démocratie, représentative, est-elle le meilleur des systèmes à l'exception de tous les autres ? Des élections libres suffisent-elles à faire démocratie ? Quelle légitimité donne l'élection ? Où sont les programmes ? Les représentants sont-ils nos représentants ? Comment savent-ils ce qui est bon pour le peuple s'ils ne posent aucune question ? Peuvent-ils négliger la réalité physico-chimique ? L'urgence justifie-t-elle d'imposer des mesures sans débat avec la population ? Est-ce vraiment les petites gens qui résistent à tout changement ? La démocratie représentative est-elle à prendre ou à laisser ; jamais à analyser, à critiquer, à améliorer ou à transformer ? Doit-on se taire entre deux élections si on n'est pas content, et attendre pour faire une liste ? La liberté de conscience et d'expression ne vaut-elle que pour des candidats ou élus ? Peut-on faire des propositions entre deux élections ? Peut-on se plaindre ou vouloir contrôler l'action, ou l'inaction, de nos élus ? Qu'est-ce que la citoyenneté si toute interpellation des élus est déclarée harcèlement ? (Le harcèlement est condamnable par la justice) Les élus sont-ils intouchables hors campagne électorale ? Ou encore : l'insurrection est-elle une question légitime en démocratie ? C'est-à-dire, une population peut-elle se sentir en état de légitime-défense ou bafouée face à un pouvoir élu ? Si oui, à partir de quels critères et avec quelles limites ? Défendre l'ordre établi est-il bien raisonnable quand on voit les perspectives écologiques sanitaires et sociales ?

Nous vous invitons à ne pas choisir un camp, mais à présenter nommément, vos constats, vos arguments et critiques, voire vos propositions, dans le respect bien sûr des personnes.
C'est une nouvelle et essentielle rubrique que nous espérons ouvrir. Si *la liberté de la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas (le canard enchainé) ;* **la démocratie, elle, ne s'use que si on ne la questionne pas** *(L'ORTIE)***.**

Evolution de la propriété privée !

Anecdotique ?

Une bataille se mène actuellement en Chartreuse, elle est tout sauf anecdotique. https://www.lepoint.fr/societe/randonnee-vs-chasse-privee-plainte-et-polemique-dans-les-hauts-de-chartreuse-28-09-2023-2537276_23.php#11 Un grand propriétaire terrien, 740 Ha, grâce à la nouvelle loi, empêche désormais l'accès au public de zones dont il jouissait historiquement. Cette loi pour protéger les chasses privées (qui doivent enlever les grillages) nous privent tous au final du simple et historique accès à la nature. C'est une évolution majeure de la propriété qui n'a donné lieu à aucun débat public, aucun référendum ; ni même aucune bataille dans les Assemblées.

https://www.senat.fr/leg/ppl21-043.html

l'Assemblée Nationale a adopté le 25 janvier, au détour d'une loi sur la limitation de l'engrillagement des espaces naturels (ce qui est bonne chose), l'article 2 qui interdit désormais d'entrer dans une forêt ou un espace rural privés sous peine d'une amende de 135 €. https://lavoixrurale.info/se-promener-dans-les-trois-quarts-de-la-foret-francaise-135-e-damende/?fbclid=IwAR3dQD62lQJhzRL1wcEpad9R6Tf4Nev-Gk1R3svqAOrfol4DwAiB64MG7-c 75% de nos bois et forêts sont privées, donc potentiellement interdits aux promeneurs et aux bénévoles des associations de protection de la nature. Mais pas aux chasseurs, s'ils paient.

Rappel, en 1789 le plus grand propriétaire terrien était l'église ; après nationalisation, il a fallu de nombreuses années pour transférer ce foncier nationalisé aux privés, car les révolutionnaires n'ont pas voulu que l'Etat devienne propriétaire pour des raisons idéologiques. Une franche réussite car les propriétaires ont su faire évoluer "leurs droits" dans le sens d'une toujours plus grande exclusivité ; et changé les mentalités sur la notion de propriété.

Ça nous change de ces scandinaves qui ont mis dans leur constitution le droit de jouir de la nature !
https://www.francetvinfo.fr/politique/conference-environnementale/le-droit-a-la-nature-cest-quoi_2568107.html

Logiquement, on va nous vendre : des pilules pour être heureux malgré tout, légalement du cannabis bio pour être super-cool, des séries Netflix décarbonées pour… pour quoi ? Pourtant les français considèrent, dans les enquêtes, que notre problème est que l'on s'est trop coupé de la nature.

"Les hommes politiques sont très gentils, ils nous laissent le droit de vote, alors qu'on sait très bien que s'ils nous l'enlevaient, on n'dirait rien" Coluche

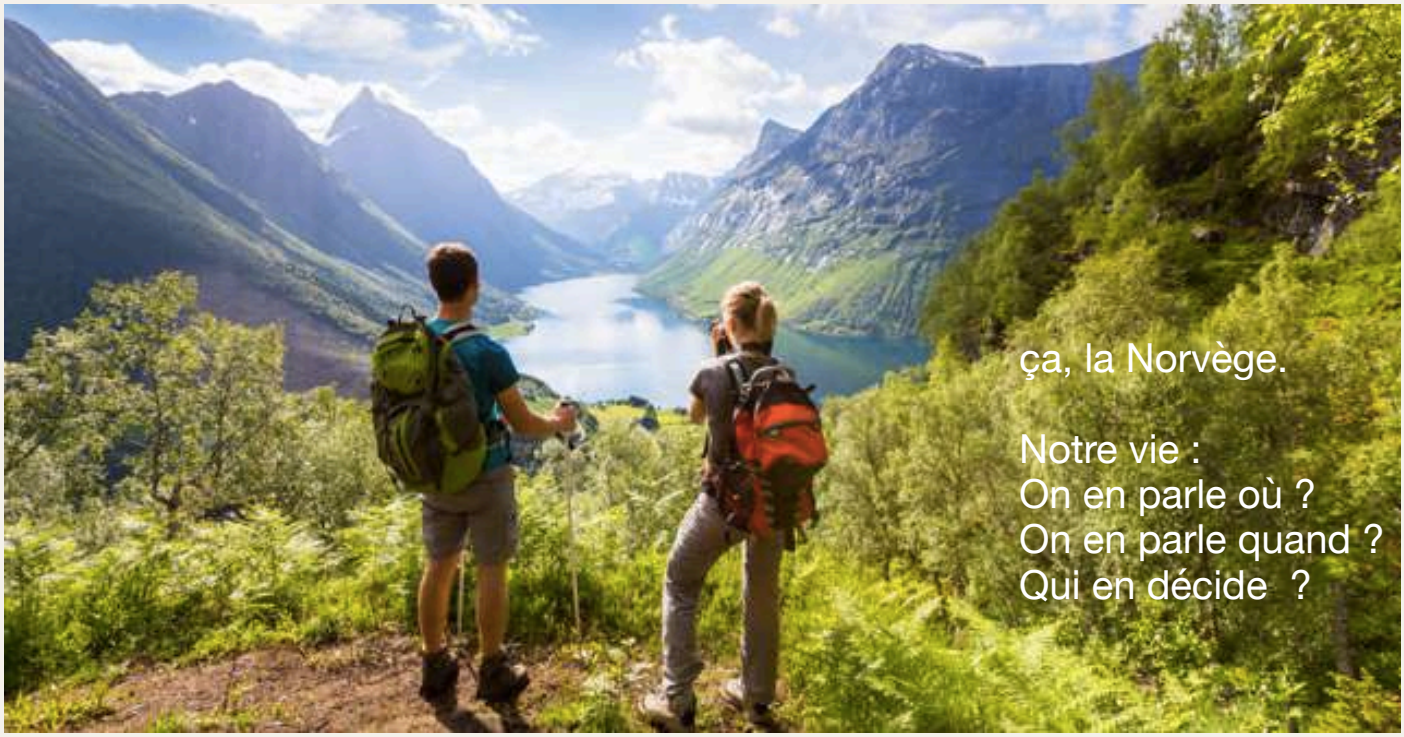

Projet INSPIRA, les arguments d'INSPIRA

Mme Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER), Présidente d'INSPIRA, et M. Jean-Pierre DEMENUS, Directeur d'INSPIRA, ont reçu L'ORTIE (J.V) pour présenter le projet évoqué dans le précédent numéro ainsi que leurs arguments.

Mme Dezarnaud : Le Syndicat Mixte de la zone industrialo-portuaire de Salaise Sablons a été créé en 2015 par la Région, le Département et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais, pour développer la zone industrialo-portuaire.
La création du port en 1984 et l'installation alentours d'entreprises industrielles dès 1978 (Linde en 1978, puis Trèdi, Thor, Eifffage, Eurofloat dans les années 1980…) justifiaient la création d'une structure porteuse du développement économique de cet espace.
Ce dynamisme et cet environnement propice au développement industriel ont contribué très tôt à identifier la zone industrialo-portuaire dans les grands schémas nationaux et régionaux notamment pour valoriser les atouts multimodaux dont il est équipé avec l'accès direct au canal du Rhône et l'embranchement sur la ligne de chemin de fer Paris-Lyon Marseille.
Depuis le 1er janvier 2023, du fait de la loi NoTre et du partage de compétences entre les collectivités, le Département s'est retiré du Syndicat Mixte qui est aujourd'hui gouverné et financé à 55 % par la Région et à 45 % par EBER.

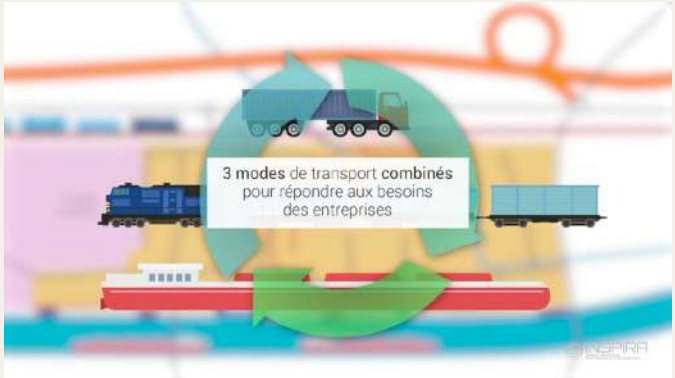

L'ORTIE : C'est cette multimodalité qui m'a fait m'intéresser au projet car ma crainte et que l'on pille les forêts locales pour alimenter la centrale à biomasse de Gardanne.

M. Demenus : Le fonctionnement de cette centrale n'est pas de notre ressort et nous ne sommes pas directement concernés par les volumes de bois transportés pour leurs besoins. Le transit de bois sur le port est néanmoins en augmentation car des copeaux de bois remplacent progressivement les stocks de charbon qui étaient jusque-là consommés pour les chaudières de la plate-forme chimique voisine. Cette dernière poursuit sa décarbonation massive en supprimant depuis le début de l'année ses besoins en charbon.

Mme Dezarnaud : Le projet est effectivement d'encourager le transfert vers le fleuve et le rail des matières transportées, mais il y aura toujours des camions pour les derniers kilomètres, sans compter les transits pour les zones d'activité à proximité. Je voulais rajouter que les orientations du syndicat mixte sont pleinement en phase avec celles du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) des Rives du Rhône, et que nous impliquons au mieux les 2 communes sur lesquelles repose la zone industrialo-portuaire à savoir Salaise-sur-Sanne et Sablons.
La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est notre partenaire stratégique pour toute la partie bord à voie d'eau, ainsi que la CCI Nord Isère en tant que gestionnaire du port fluvial. Nous nous rencontrons régulièrement, avec tous les partenaires, Nous travaillons ensemble sur les connexions et les partenariats à construire entre les différentes entreprises existantes et celles à venir. Nous finançons certains projets ensembles.

L'ORTIE : Je vois que la CNR possède et gère 100 Ha, à retrancher donc des 340 Ha du projet global ?

Mme Dezarnaud : Oui, il faut déduire des 340 hectares de l'espace Inspira les 100 hectares en gestion CNR. Il y a d'autres surfaces à retrancher car elles sont déjà occupées par 23 entreprises, certaines comme déjà dit, présentes depuis la fin des années 70. Dans un premier temps, il faut bien distinguer la partie au nord, communément appelée « plate-forme chimique de Roussillon » qui est gérée par le GIE OSIRIS, et la partie

Syndicat Mixte Inspira. Il est vrai que très souvent, les personnes confondent et pensent, à tort, que nous sommes l'extension de la plateforme chimique. Nous sommes partenaires pour renforcer les synergies lorsqu'elles sont possibles, notamment autour des enjeux de sécurité, de formation, de maitrise des risques… mais nous nous n'avons pas les mêmes cibles : eux sont tournés vers la chimie, quand Inspira se tourne vers la grande industrie et les activités multimodales.
Sur les 100 hectares en gestion CNR, il reste à ce jour une quarantaine d'hectares à aménager.
Sur les 240 hectares d'Inspira, 30 hectares sont fléchés pour la renaturation de la Sanne et le bassin d'orage de la Fontanaise. Les entreprises déjà installées occupent 40 ha et disposent d'un peu plus de 20 ha de réserve. Au final, ce sont un peu plus de 80 hectares qui seront ouverts à la commercialisation si le projet reste en l'état, dont 14 ha dans le prolongement des entreprises déjà installées entre Eurofloat, Thor et la RD 51.
Nous avons cependant engagé de nombreuses réflexions pour revoir ce découpage à la baisse et tenir compte des mesures d'évitement et de compensation environnementale sur site.

L'ORTIE : Pourtant le projet INSPIRA a été retoqué par la justice, suite à l'avis unanime des experts mandatés pour l'évaluer.

Mme Dezarnaud : Le dossier concerné a été élaboré en 2018, et il a suivi son cours administratif jusqu'à récemment. Mais dès mon élection en 2021, concrètement dès début 2022, nous nous sommes attachés avec mes collègues élus, à prendre en compte les nouveaux éléments écologiques que personne ne nie. Les questions de décarbonation et de gestion de l'eau notamment, se sont posées différemment à tous, donc nous compris. Nous nous sommes concertés avec l'ensemble des partenaires et nous avons réévalué le projet pour lui donner une autre dimension. Nous restons convaincus qu'il a du sens : la localisation, les infrastructures, les compétences acquises par l'histoire sont des atouts majeurs reconnus aux niveaux régional et national. Poursuivre le développement industriel d'Inspira mais de façon plus raisonnée sur ce site est tout à fait conciliable avec les enjeux environnementaux que nous devons dorénavant plus prendre en compte.

M. Demenus : Comme l'a dit Madame la Présidente, nous avons bien intégré les nouvelles contraintes écologiques et sanitaires. Pour cette raison, l'aménageur Isère Aménagement et l'Etat n'ont pas fait appel de la décision de justice. Notre équipe est aujourd'hui animée par la recherche constante de la meilleure conciliation entre développement industriel et protection des milieux. Ce territoire présente des atouts indéniables tant structurels qu'environnementaux, et notre avenir à besoin des 2.

Mme Dezarnaud : Les entreprises installées sur site travaillent également sur la décarbonation de leur flotte pour aller vers des camions moins polluants, comme toutes les entreprises d'ailleurs.
Un travail d'importance a également été mené avec de nombreux acteurs pour élaborer le PTGE (programme territorial de gestion de l'eau) qui va permettre la reconnexion de la forêt alluviale de l'île de la Platière avec la nappe phréatique. Nous nous sommes tous réunis autour de la table (Etat, CNR, collectivités, industriels, agriculteurs, associations environnementales …) pour trouver les solutions qui fassent consensus. Pas moins de 15 signataires ont validé un programme d'actions dont certaines sont déjà engagées, notamment par Inspira avec une étude ambitieuse pour optimiser les usages et la ressource en eau sur notre périmètre.

L'ORTIE : entendu, ça c'était pour l'existant, et pour l'avenir ?

M. Demenus : Pour les installations industrielles futures, nous avons une grille de sélections avec des critères très drastiques. Par exemple,

concernant les besoins en eau, notre objectif est d'être le moins impactant possible. Nous accompagnons les projets pour explorer avec eux les meilleures solutions pour réduire leur besoin en eau. Nous avons bon espoir que nous saurons réduire les prélèvements actuels en travaillant avec les entreprises déjà installées, et que les besoins pour l'avenir restent en deçà des 2 000 m3/ jour que le PTGE a fléché pour Inspira.
La préservation de la ressource en eau est devenue une affaire quotidienne pour chacun, et nous accompagnons les entreprises pour que des solutions collectives puissent être mise en œuvre.

Mme Dezarnaud : Oui c'est important. Nous avons 3 critères majeurs pour sélectionner les projets industriels : le nombre de camions, et si besoin comment réduire leur impact ? ; la quantité d'eau nécessaire au process, sinon est-il possible de le réduire à court terme ? ; enfin quelle quantité et type de polluants dans l'air, et le cas échéant quelle est la réduction possible ?. Avec de tels critères, sur 10 projets présentés au comité de sélection cette année, seulement 2 ont été retenus dans un premier temps, puis finalement 1 seul a été validé

M. Demenus : L'objectif est d'avoir des entreprises respectueuses des objectifs de notre charte environnementale, que nous allons également optimiser, tout en conservant un niveau économique performant. Vous savez, les industriels aujourd'hui ne rechignent pas à revoir leur copie. Ils sont même intéressés par toutes les pistes d'amélioration qui peuvent émerger car ils savent que c'est la condition de leur durabilité et de leur développement.

Mme Dezarnaud : Un exemple très concret : il y avait, il y a quelques mois encore des tas de charbon important à proximité du pont, au bord du canal du Rhône. Aujourd'hui, grâce aux investissements des industriels sur la plateforme chimique et l'installation d'une chaudière gaz nouvelle génération, la consommation du charbon est quasi nulle. Autre exemple tendant à la décarbonation, c'est le réseau de vapeur entre les entreprises Tredi et le GIE OSIRIS. La production de l'un sert à l'autre et permet de répondre aux enjeux climatiques. Lors des journées du développement durable que le GIE OSIRIS organise tous les ans en novembre, les chiffres présentés traduisent la trajectoire vertueuse prise par le monde industriel pour réduire voire supprimer leurs impacts, même si nous sommes conscients que beaucoup de choses restent encore à faire.

L'ORTIE : vous savez ce que je pense du développement durable. Donc sur votre partie Inspira, que va-t-il se passer ?

Mme Dezarnaud : Le projet est scindé en 3 zones : Nord, Centre et Sud. Aujourd'hui, le secteur Nord est notre priorité. Sur les 50 hectares de cette zone, plus de la moitié est déjà urbanisée. Il ne reste aujourd'hui que 24 hectares à aménager, dont 8 hectares de réserves foncières appartenant aux entreprises déjà installées ; 4,5 hectares réservé par un projet depuis plusieurs années ; 1,2 hectare pour accueillir un parking poids lourds. Nous nous concentrons donc sur les 10 hectares restant et qui nécessitent une nouvelle autorisation environnementale.
Nous savons que nous avons un vrai travail de réconciliation à faire entre l'écologie et l'industrie. Ça mûrit dans nos têtes et nous pensons que le transport multimodale intégrant plus fortement les parts fluviales et ferroviaires fait partie des issues possibles.
Là encore, nous organisons des rencontres avec les industriels des deux secteurs. Il est plus que jamais important de se connaître, de mutualiser ce qui peut l'être, de collaborer pour aller dans le même sens car nous partageons le même souci de limiter les impacts de nos industries sur les populations et l'environnement.
Aujourd'hui, les 23 entreprises d'Inspira portent un peu plus de 900 emplois directs et quelques 450 emplois indirects.
La mobilité douce est une perspective à court terme avec l'extension du réseau de bus de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, qui proposera une navette pour desservir la zone Inspira depuis la gare du Péage de Roussillon / zone INPSIRA.

L'ORTIE : Je vois une grande partie verte dans le centre.

Mme Dezarnaud : Dans la partie nord, un corridor vert connectera les rives de la Sanne au reste de l'espace industriel. Outre l'intérêt évident de créer ce corridor pour protéger la biodiversité et faciliter le déplacement des espèces, ce cadre sera tout aussi favorable au bien être des femmes et des hommes qui travailleront dans cet espace.
Nous devons changer les pratiques et repenser le paysage. Cela veut dire créer des espaces agréables qui soient des lieux de vie, lors des poses déjeuners par exemple ; cela veut dire planter des arbres ; cela veut dire mutualiser les parkings perméables pour réduire l'artificialisation des sols, créer des cheminements doux, des îlots de fraîcheur.
On avance y compris dans des espaces industriels déjà construits ou des temps

d'échanges ont été réalisés pour améliorer les espaces privatifs

L'ORTIE : Entendu, et la deuxième bande dans le milieu de la zone ?

M. Demenus : Il s'agit du bassin de la Fontanaise et de la Sanne pour laquelle un projet de renaturation est inscrit dans notre programme opérationnel. Le lit de la Sanne retrouvera un champ de divagation plus large pour accueillir les crues et sera plus favorable à la biodiversité et à l'écoulement de la rivière ; il faut la libérer de sa digue côté nord et réintégrer une végétation adaptée. Ça concerne 30 hectares. Cela se fera quoiqu'il se décide sur ce secteur d'Inspira potentiellement industriel. On travaille en effet pour avoir les autorisations nécessaires à cette évolution environnementale entourant la Sanne, indépendamment du reste.

L'ORTIE : Puisqu'on parle d'eau, si on peut y revenir. Il y a des chiffres astronomiques qui ont circulé, sans commune mesure avec les capacités de la nappe.

Mme Dezarnaud : Oui en effet, astronomique. Les besoins estimés avant 2018 parlaient de 80 000 m3/jour. Très vite, les concepteurs d'alors ont revu ce chiffre à la baisse pour se fixer un maximum de 2 000 m3/ jour. En effet, les références des industries à accueillir sur Inspira n'étaient pas celles que nous souhaitions accueillir et puis de telles volumes sont disproportionnés au regard du contexte de la nappe et de sa fragilité.
Comme dit précédemment, nous avons engagés une étude en étroite concertation avec les industriels pour les accompagner à la baisse de leur consommation. Notre objectif est d'atteindre un impact neutre sur les prélèvements dans la nappe. La récupération des eaux usés de la station d'épuration accompagne cette réflexion pour qu'après traitement, ces eaux puissent intégrer les process industriels en lieu et place des eaux prélevées directement dans la nappe.
Nous incitons les entreprises installées à récupérer les eaux de pluie et nous privilégions et privilégierons des entreprises peu consommatrices.

M. Demenus : Nous interrogeons les gros consommateurs qui sont installés sur le site. Nous leur demandons : qu'est-ce que vous faites de votre eau une fois utilisée ? Quelle est sa qualité ? sa température ? Comment la réutiliser dans un circuit fermé pour réduire les prélèvements dans le milieu ? Nous sommes inscrits dans un programme européen « Ultimate » pour connaître les initiatives qui se déploient dans d'autres pays et les transposer à notre site.

L'ORTIE : Entendu. Si on parle de la pollution atmosphérique.

M. Demenus : Depuis le printemps 2023, nous avons complété le dispositif Atmo d'analyse de la qualité de l'air par un dispositif assez original de monitoring installé sur 2 ruches d'abeilles. Nous récupérons une partie du pollen collecté par les abeilles pour l'analyser et le transmettre à un laboratoire. Ces données complètent les analyses faites jusque-là pour renforcer notre connaissance du milieu et rechercher avec des experts, les meilleures solutions pour cibler l'origine des pollutions et apporter des réponses factuelles. Ces analyses permettent également de mesurer la biodiversité complète des espèces végétales présentent dans un rayon de 3 km autour des ruches.

Mme Dezarnaud : Nous allons au-delà du simple constat des polluants présents. En partenariat avec Atmo AURA qui a installé plusieurs stations à proximité d'Inspira, nous cherchons à disposer d'une vision claire de la situation. Cela va nous permettre de penser les évolutions à opérer mais aussi les solutions à engager pour protéger l'environnement. On est tout à fait conscient de la problématique environnementale et nous agissons dans ce sens, mais il ne faut pas se leurrer, la décarbonation et la baisse des pollutions sont des démarches longues et complexes.
Je voudrais pointer par ailleurs une source de pollution, l'autoroute A7, qui souvent nous est attribuée !

L'ORTIE : Certes, mais pour l'habitant, quand il respire, il ne peut pas faire la différence. Quand le verre est plein il est plein.

Mme Dezarnaud : Nous sommes d'accord, nous cherchons à ne pas être la goutte d'eau qui fait déborder le verre. Le panneau de la qualité de l'air est souvent orange ou rouge dans la vallée du Rhône, nous savons donc que nous devons être meilleur sur la zone Inspira.

L'ORTIE : Qui s'occupe du verre d'eau ?

Mme Dezarnaud : Tout le monde, et vous me répondrez si c'est tout le monde… c'est donc personne. Chacun doit y prendre part.
La zone du syndicat est intégrée dans le PCAET (plan climat air énergie territorial) de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. qui a remis sa copie il y a 2 ans maintenant. Un certain nombre d'actions est déjà activé et d'autres doivent débutées.

L'ORTIE : En France il doit bien y avoir un dispositif législatif qui contrôle le verre d'eau.

Mme Dezarnaud : Depuis 2022, notre territoire est intégré au PPA (plan de protection de l'atmosphère) de l'agglomération lyonnaise. Les constats du PPA cumulé avec le PCAET du territoire permettent de planifier des actions pour reconquérir et préserver la qualité de l'air : véhicules propres, réduction de vitesse sur l'A7, changement de système de chauffage pour les particuliers (moins polluants), réalisation de mode doux, inciter le covoiturage, etc. Nous sommes un des acteurs de la longue chaîne des nombreux responsables et nous ne cherchons pas à nous dédouaner en agissant concrètement au quotidien.

L'ORTIE : Merci beaucoup madame, monsieur, pour votre disponibilité et vos explications. Je pense qu'on n'a pas fini d'en parler. On essaiera de donner des nouvelles du projet INSPIRA au fil de l'eau. En espérant qu'un débat avec la population et les associations puisse s'instaurer car on ne peut pas en faire une question de spécialistes.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglo lyonnaise. (contesté en justice par l'antenne régionale de *Notre affaire à tous*.
https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/le-plan-de-protection-de-l-atmosphere-de-l-a12372.html

Autres liens
https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/charte-de-l-environnement

https://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-de-protection-de-l-atmosphere-ppa-r439.html

https://outil2amenagement.cerema.fr/participation-du-public-r412.html

D'Antoine Conjard, ancien Directeur de l'Hexagone Scène Nationale Art Sciences. et signataire de l'Appel du Rhône.
https://www.appeldurhone.org

J'avais envie de partager de bonnes nouvelles. Du 3 au 6 août 2023 se tenait sur le plateau du Larzac un événement hors du commun. Facétieux, les organisateurs de ce rassemblement hors norme, le collectif Terre de luttes, la confédération paysanne et les faucheurs volontaires, ont imaginé une gigantesque ZAD - comprendre Zone d'Apprentissages Divers - une douzaine de chapiteaux pour faire se croiser 7500 participants venus assister aux plus de 170 rendez-vous préparés par plus de 200 organisations, associations, collectifs... Reporterre, le site d'information, recense plus de 600 luttes sur le territoire et une centaine de victoires! https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles
Au fil de l'assemblée de clôture de ce 6 août, tous les échanges, tous les efforts d'organisation prennent sens et cristallisent, faisant de ce rendez-vous, sinon un point de départ, pour le moins une étape cruciale dans le mouvement pour le vivant. Les bonnes nouvelles s'annoncent en rafale!

1 - l'esprit Larzac est toujours vivant et il vient ré-ensemencer un mouvement social et écologique éprouvé par la surdité du système politico-administratif, par la dérive autoritariste du pouvoir politique. Les ingrédients ? Autogestion, sororité, fraternité, solidarité, non-violence... Toutes qualités que l'on croyait volatilisées sous les coups de boutoir des imaginaires néolibéraux.

2 - Nous ne sommes pas seul! Chacun dispersé sur le territoire peut parfois éprouver un profond sentiment de solitude face à l'immensité des tâches à accomplir pour construire un monde meilleur qui reste vivable pour toutes et tous. Le constat génial des femmes de Terre de Luttes (il y a une nouvelle génération principalement guidée par des femmes) c'est de repenser toutes ces luttes locales dans une logique globale. C'est bien un système qui est en train de détruire le vivant, qui accapare les terres vivrières, qui artificialise les sols, qui spolie les communs - l'eau, l'air, la terre. Chacune des luttes peut donc avantageusement se nourrir à sa guise des plaidoyers construits à partir d'une pensée du système mise en partage.

3 - Nous sommes divers. Plus le point de bascule du système Terre s'approche, plus la multiplicité des approches, la diversité des points de vues, vient apporter de l'eau au moulin de nos combats. Pas de pensée unique, d'innombrables contributions qui viennent une à une construire l'impossible.

4 - et le maître mot c'est « coalition ». Le terme à quelque chose de guerrier, mais c'est bien d'un combat dont il s'agit. Les possédants sont responsables des catastrophes en cours, et ils ne lâcheront pas le morceau avec de simples formules de politesse.

Coalition contre le nucléaire et son monde de l'hyper-contrôle, coalition pour l'eau, coalition contre les fermes usines, coalition contre les routes, coalition contre les plateformes logistiques, coalition contre les grands projets inutiles... Aux multiples faces du système mortifère répondent de multiples coalitions...

Il y aurait bien d'autres raisons de se rasséréner ; je terminerai sur une seule. Tout en s'opposant, ce monde joyeux et déterminé construit d'autres rapports entre hommes et femmes, d'autres rapports au vivant, d'autres manières de subvenir à nos besoins. Face à un système qui, au lieu de supprimer la faim, génère de la grande pauvreté, ils inventent un bout du nouveau monde.

On en revient régénéré, et pour prendre une métaphore biodynamique, ce grand tourbillon nous a dynamisé!

Merci Antoine pour ton témoignage sur ces gens qui s'organisent joyeusement. Sur la place des femmes, on prépare pour janvier un n° sur l'écoféminisme ; histoire de comprendre de quoi et d'où ça parle au-delà des punchline médiatiques.

Rachel, paysanne à la ferme du contre-vent.

Pour faire suite au n° sur la biodiversité.
La diversité est vivante. Et pourtant dans notre esprit c'est souvent une notion figée, un panel de diversités qu'il faut préserver.
D'un point de vue paysan, la biodiversité est la base, la capacité d'adaptation, la confiance en l'avenir! La biodiversité n'est pas que sauvage, elle est aussi cultivée : sur une ferme avoir plusieurs cultures permet de limiter l'usage des produits chimiques, en faisant des rotations. Au sien d'une même parcelle, les mélanges multi espèces permettent de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, de limiter la propagation d'éventuelles maladies, d'avoir des plantes qui nous nourrissent et d'autres qui nourrissent le sol.
Les semences paysannes de blé sont un bel exemple de maintien de la biodiversité cultivée par et pour les paysans. Malgré la sélection ces dernières décennies pour que le blé soit adapté à l'industrie agro-alimentaire, des paysans ressèment chaque année leurs propres variétés les sélectionnant selon leurs critères : la résistance à la verse, aux maladies, l'adaptation au sol, le goût mais aussi la beauté dans les champs. Ressemées chaque année, ces semences n'ont rien de variétés anciennes... Elles évoluent dans chaque ferme de façons différentes. C'est la richesse infinie de la vie, elle évolue. Et cette diversité nous laisse penser qu'on aura toujours les semences adaptées, si on sait les écouter.
Il en est de même pour la diversité animale. Ces dernières décennies, la sélection animale a fait disparaître la diversité extraordinaire des races domestiques. Dans un monde où tout doit être rentable, seule les races les plus productives ont leur place sur les fermes.
C'est notre capacité d'adaptation qui se réduit en même temps que la perte de toutes ces races qui ont accompagnées l'humanité avant la standardisation de notre façon de consommer. La biodiversité en agriculture, c'est la vie en mouvement, la capacité à rebondir pour nourrir l'humanité en ayant des pratiques paysannes qui préservent la richesse de la vie.

Merci Rachel pour ces précisions importantes et ces points sur les i des idées reçues. On a été élevé dans la conception de la fixité des espèces, notamment animale, c'est difficile de s'en débarrasser, surtout quand des gugusses mettent un copyright sur le vivant. Donc nous mettent sous leur coupe. Merci de veiller au grain.

Communiqué du Ministère de la Transition Rigologique

Dessin original de Thierry Detrez

La fabrique du doute

Le pourcentage de climato-sceptiques augmenterait selon les enquêtes. https://www.nationalgeographic.fr/environnement/sondage-opinion-37-des-francais-se-considerent-climato-sceptiques

Synthèse de l'article

- En France, les personnes se définissant comme climato-sceptiques sont principalement issues des classes populaires.
- Il apparaît par ailleurs que les électeurs de droite et d'extrême droite seraient plus enclins au climato-scepticisme.
- La fin du mois supplante souvent la fin du monde. Pour les ménages les plus modestes la préoccupation principale est l'inflation.
- Les 16-24 ans sont les plus nombreux à douter de la responsabilité humaine dans l'aggravation des phénomènes climatiques. Sceptiques sur l'existence même du phénomène ou sur l'origine anthropique de son aggravation.
- Un total de 37 % des Français sondés, soit plus d'un tiers de la population, n'accorde pas de crédit aux alertes et rapports scientifiques.
- Les phénomènes d'entre-soi créés par les réseaux sociaux enferment les utilisateurs, qui sont sans cesse exposés aux mêmes contenus. Les sources sont moins diverses et les points de vue moins variés. *« Vous avez donc statistiquement plus de risques d'être exposés à un contenu climato-sceptique si vous vous informez principalement sur les réseaux sociaux »*.

Les élus peuvent-ils être climato-sceptiques ?
Dans une démocratie qui serait laïque, ils ont la liberté de conscience pour eux, mais... Mais en tant que représentant du peuple, ils doivent ne travailler et parler publiquement qu'à partir des faits scientifiques ou les plus probables. Cela veut dire qu'un élu trahit son engagement s'il tient des propos climato-sceptiques pour décourager les initiatives. En revanche, il peut vouloir en débattre - ce serait à leur honneur - devant la population, mais à condition de présenter des arguments scientifiques.

Nota. J'ai invité le représentant régional d'un parti climato-sceptique à présenter et soutenir ses arguments dans L'ORTIE, c'est resté sans accusé de réception à ce jour. Je fais la même proposition aux élus non encartés.

L'État californien porte plainte contre 5 compagnies pétrolières, les accusant preuves à l'appui, d'avoir su depuis très longtemps et menti ; d'avoir alimenté les discours climato-sceptiques et empêché les mesures correctrices quand il était temps.
Explications dans l'émission Planète info.
Séquence de 56" à 26'26" . https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/franceinfo/planete-info/jt-planete-info-mercredi-20-septembre-2023_6075165.html
Les compagnies pétrolières savaient avant le GIEC et ont fait un choix mortifère : persévérer et alimenter le doute. Il faudra bien rendre des comptes un jour.

Le pape n'est pas raccord avec les climato-sceptiques, les mutiques ; le respect de l'économisme mortifère dominant. Il est en cohérence avec ses croyances.

https://reporterre.net/Le-pape-Francois-en-croisade-contre-les-climatosceptiques

et ci-après courte vidéo de Vatican IHD

L'ECOANXIÉTÉ

Ce que l'on ne connait pas n'existe pas. Quoique. Qui parle de l'éco-anxiété ici ? Qui sait l'état de notre jeunesse, mais pas seulement ? Personne. Mais il y a des enquêtes nationales et internationales, et elles sont sans équivoque. Problème, on ne sait pas quoi faire, alors… on ne fait rien, on n'en parle pas. Ce qui en rajoute puisque c'est justement de ne rien faire et ne pas en parler qui génère de l'anxiété.

L'ORTIE se donne pour mission de nommer les choses, fût-elles dérangeantes, quoiqu'il en coûte, vraiment. Camus nous rappelle que nommer correctement les choses est un préalable à toute action. Je souscris et je pratique.

Des *chiffres*

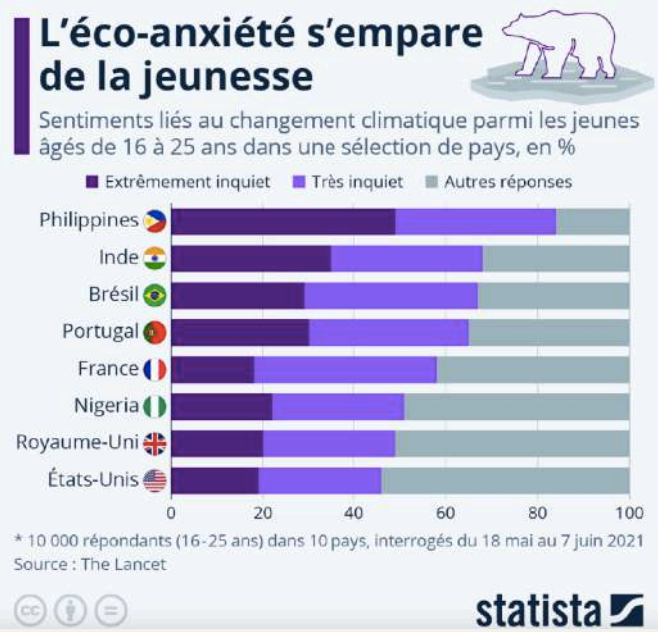

https://obveco.com/obseca/ Observatoire français de l'éco-anxiété.

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/sante-mentale-le-cri-d-alarme-des-professionnels-2414297

L'éco-anxiété n'est pas une pathologie liée à la personne, elle n'est pas liée à une mauvaise lecture de la situation écologique, mais à l'inaction des adultes et des institutions, des politiciens.

Mais il n'y a pas d'inaction en politique, il n'y a que des choix. C'est une erreur de diagnostic persistante et ce n'est pas moins angoissant https://youmatter.world/fr/ecologie-eco-furieux-colere-activisme/

Le choix de ne rien faire, apparement, est le choix de continuer comme avant ; c'est une attitude de joueur de poker, de dinosaure, une pathologie de l'addiction aux énergies, au *"c'est plus pratique"*. C'est croire à la magie des solutions qui ont fait le problème ! Dans une démocratie digne de ce nom, ça devrait être un choix explicite du peuple. Un peuple souverain aurait le droit d'aller stupidement jusqu'au bout du bout, soit dépasser 9 limites sur 9 ; ce qu'il ne déciderait jamais j'en suis sûr. Mais nous ne sommes pas un peuple, seulement une population ; il faudrait commencer par en devenir un.

L'infantisme

Appeler un chat un chat est toujours douloureux. Notre société est maltraitante avec les enfants. Ils sont déconsidérés et méprisés. Laelia Benoit, pédopsychiatre, en a conçu le terme d'infantisme. 3,90 euros

Si l'on parle, à juste titre, de la situation dégradée des femmes sur la planète, les enfants sont la population la plus maltraitée, en quantité et en "qualité".

Mais c'est hors des radars. La situation de la Protection Maternelle Infantile, de la pédopsychiatrie, en dit long sur notre déconsidération sociale. J'en viens. Pendant le covid, où l'on a parlé beaucoup des violences conjugales liées au confinement, il a fallu 6 mois pour que la maltraitance des enfants, en hausse également, soit enfin évoquée. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas que les hommes qui maltraitent les enfants ? Oui, la violence des mères et des femmes est très difficile à penser, à admettre donc à voir.

Les jeunes femmes particulièrement touchées

Parmi les éco-émotions les plus exprimées par la population, et particulièrement les femmes, on retrouve notamment la responsabilité (74% des femmes concernées, soit +5 points par rapport aux hommes), la peur de l'avenir (73% concernées, soit 13 points de plus que les hommes), et la colère (61% concernées, soit +6 points de plus que les hommes). Selon la psychothérapeute Charline Schmerber, fondatrice du Réseau des professionnels de l'accompagnement face à l'urgence écologique (RAFUE), cela s'explique par le fait que *"les femmes ont des comportements plus orientés vers l'action que les hommes : elles ressentent davantage de responsabilité - surtout les mères de famille, qui n'agissent pas pour elles, mais pour leurs enfants - mais aussi de culpabilité".*

Courte vidéo de Laelia Benoit, pédo-psychiatre

APARTE *https://www.francetvinfo.fr/societe/un-enfant-sur-cinq-vit-il-sous-le-seuil-de-pauvrete-en-france-comme-laffirme-olivier-faure_4973952.html*

Il y a de la pauvreté, donc des pauvres. Mais quand les pauvres pensent qu'ils sont coupables de leur situation, alors il est normal qu'ils aient honte d'eux, sinon ils seraient en colère. Voir W. Tanner Wollmann, *Pourquoi êtes-vous pauvres ?* Dispo dans le réseau Ecume. *Mais les pauvres, on les préfère plutôt honteux qu'en colère. La preuve par le traitement infligé aux gilets jaunes. Voir André Gueslin Histoire de la pauvreté ; Louis-Pierre Dufourny, Les cahiers du 4ème ordre.*

La pathologie du vide

"Pourtant ils ont tout" dit-on des gosses au café, au marché. Sauf quelque chose que nous prend le monde via les écrans : notre attention, collective et parfois parentale. Ils nous préoccupent certes, ils sont préoccupants, mais c'est différent que d'être au centre des préoccupations.
Plus un enfant est jeune, et plus il a besoin que le monde s'organise autour de lui. Or il lui est demandé très tôt de s'adapter à l'organisation de ses parents, soumis eux-mêmes au rythme social.

A force d'accélérer - nous sommes partout de passage - nous vidons les espaces de notre présence, de notre parole, nous vidons les espaces d'interlocuteurs, les ados ne peuvent que remplir de leur délire l'espace social déserté ; et garder pour eux leurs angoisses existentielles. Seules les angoisses identitaires et sexuelles trouvent un écho voire un encouragement ; est-ce simplement parce que ça ne remet pas en cause notre économisme ? Les enfants ne peuvent qu'angoisser d'être lâchés dans le vide. Les adultes ne peuvent qu'angoisser que d'être dans une bulle, même si elle est tout confort. Seul le lien rassure et apaise. Mais le lien est désormais un marché, alors il est perverti ; des machines nous remplacent et nous font perdre nos compétences.

Le lien, l'attention, sont des apprentissages par l'expérience, par identification à ses parents. Apprendre à l'école aux enfants à être empathiques, mais dans certains domaines seulement, quand la société est basée sur la compétition et la destructivité, est une perversion de plus.

> *"Ce qui compte ne peut pas toujours être compté , et ce qui peut être compté ne compte pas forcément"* A. Einstein.

L'organisation économique du monde, l'économisme, absorbe les êtres humains et leur humanité en même temps. Car être humain, c'est être attentif… aux autres êtres notamment humains, ce n'est pas les transformer en prestataires de services (like ou don't like, évaluez-vous les uns les autres !). Nous glissons dans la barbarie

soft qui fait dire que l'économisme est un crime contre l'humanité. Un sacrifice des enfants par des parents eux-mêmes sacrifiés, parfois ravis, sur l'autel de la déesse bagnole et des addictions consuméristes.

Là où l'attention porte l'enfant, nous la remplaçons par la surveillance (y compris vidéo) qui le persécute, et nous rend intrusif. Nous mettant ainsi dans la confusion entre l'attention et faire gaffe. Nous contrôlons et nous contrôlerons de plus en plus au fur et à mesure que nous cessons d'être attentifs à eux, bienveillants.

Voir cette vidéo de Roland Gori. Un monde sans fous

En revanche, tout le monde dit, l'air entendu, qu'il faut éduquer les enfants aux questions écologiques. Pour qu'ils fassent le boulot qu'on ne veut pas faire si je comprends bien ; et payer nos retraites ; et s'occuper de nous dans les Ehpad ; et… leur demander en plus d'aller bien et de ne pas nous déranger. Tout cela me parait d'un cynisme total.

Confusions symboliques

La vérité sort de la bouche des enfants dit-t-on, adage mis en conte par Andersen https://touslescontes.com/biblio/conte.php?iDconte=130 L'enfant s'exclame : le roi est nu ; car il l'est en effet, et tout le monde le sait et le voit. Pourquoi diable les adultes font-ils semblant ? Parce que le monde des adultes est un monde empli de symboles auxquels les enfants n'ont pas accès.
Les adultes seraient-ils à ce point stupides comme suggèrent le conte ? Et bien non, c'est l'enfant qui ne voit que la crudité des choses car il n'a pas encore accès à la dimension symbolique du monde des adultes. Le roi est nu effectivement, comme le pouvoir qui ne tient que par la puissance du symbole. Dit autrement, le roi n'a que le pouvoir qu'on lui accorde ; il ne possède rien en propre.

Problème, nous n'existons pas sans cette dimension symbolique, c'est ce que recherche les archéologues pour distinguer les humains des pré-humains. Pire, nous nous entretuons pour des raisons symboliques depuis l'aube de l'humanité, notamment la dignité qui se soutient de nombre de détails apparemment sans importance pour un enfant.
Nous rajoutons sur nombre de choses une dimension symbolique qui peut nous amener jusqu'à la guerre, jusqu'à la mort. C'est d'ailleurs au nom de l'honneur que l'on envoie le petit peuple sur le champ de bataille.

Quel rapport avec les questions écologique et sanitaire ? Et bien, certains préfèrent mourir que d'accepter d'avoir eu tort : plutôt morts qu'indignes en quelque sorte.

Voir cette vidéo de Julia Steinberger, Climatologue

On dit aussi que les enfants ne connaissent pas la peur ; c'est une erreur grossière, ils ne comprennent pas toutes les causalités donc évaluent mal les risques. Ils sont en prise incessante avec des peurs, mais ils s'en remettent docilement aux adultes qu'ils croient capables les sortir magiquement de toutes les situations *"mon père c'est le plus fort !"*. Ils ne connaissent ni ne comprennent l'organisation du monde, ils pensent que l'on peut réellement mourir de faim en France, ou que leurs parents peuvent être agressés dans la rue pour de la nourriture.
Ils ne sont pas sots pour autant, quand ils entendent les infos souvent terribles, et qu'ils observent l'impuissance des adultes, leur négligence voir leur insouciance, ils ont de quoi angoisser. Nous ne mesurons pas l'angoisse que l'on génère quand on dit à un enfant devant la télé :*"on n'y peut rien"*.

Les enfants croient en la magie quand ils ne comprennent pas toutes les causalités, c'est un stade normal, mais quand les adultes eux-mêmes attendent que les choses se règlent magiquement, ou qu'ils dépriment et le cache, alors on ne risque pas de les rassurer avec un *"n'aie pas peur !"* ou *"moi*

je suis optimiste" ou *"t'inquiète, ils racontent des histoires"*, quant au *"de toute façon c'est foutu !"*.
Les enfants, parce qu'ils ne sont pas dans l'euphémisation de la réalité, dans les mêmes luttes symboliques que nous menons au mépris de notre santé, nous disent quelque chose de notre monde d'adultes : l'économisme est un crime contre l'humanité ; notre planète est devenu une scène de crime (J. Steinberger).

Les écrans pathologiques

La guerre de l'attention est déclarée, comment ne pas la perdre ? C'est à cette question que répond Florent Souillot dans son livre, et agit avec son association *Lève les yeux.*

Ci-dessous, vidéo de présentation de son livre.

Faute d'être attentifs aux enfants, nous les laissons se faire hypnotiser et capturer par les écrans, avec des conséquences majeures en terme de santé publique. Le truc est paradoxal : on pense qu'ils sont calmes devant leurs écrans, que parfois on leur propose très jeune, alors qu'on les laisse se couper des liens sociaux directs et de l'utilisation et la maitrise de leur corps.

L'attention, c'est la capacité de faire du lien entre les choses, les expériences de sa vie ; vis-à-vis de l'enfant c'est notre capacité à mesurer ce que c'est que d'être un enfant, psychiquement et physiquement, pour ne pas lui demander ce qu'il ne peut pas faire, et lui proposer ce qu'il ne sait pas demander ou dire. Ça ne s'apprend pas dans les livres.

Que faire ?

Si l'on veut être attentif aux autres, au sens politique (la vie de la cité qu'il faut réinvestir), il faut d'abord se décider à l'être, donc se donner du temps et des moyens, et se donner des temps de parole pour remettre en ordre ses

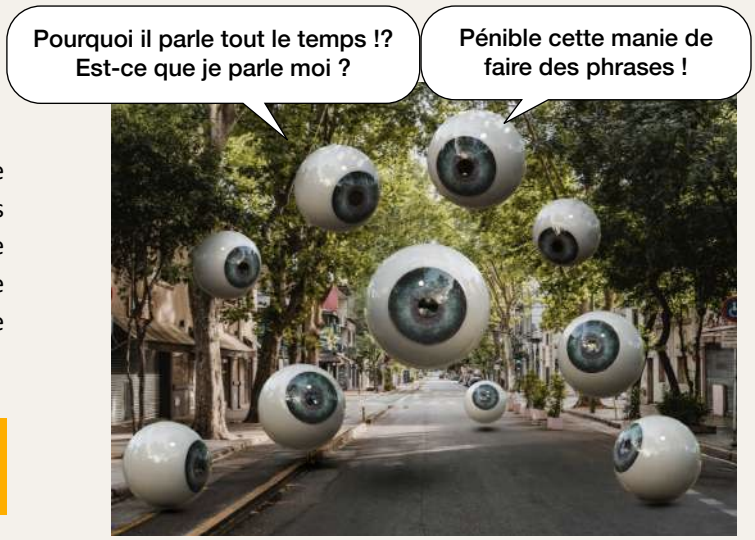

observations. Problème, quand on est élu, on sait ce que pensent les gens (je l'ai entendu de mes oreilles).

- Je propose que les élus fassent preuve d'un peu plus de modestie et se dotent d'outils d'enquête pour savoir ce que pense la population, comment elle se sent, afin qu'elle ait une image d'elle-même ; et qu'ils en profitent pour nous dire ce qu'ils pensent eux-mêmes et disent leur parti-pris idéologiques afin que nous ayons également une image d'eux.

- En direction des enfants et des jeunes, il y a nécessité de leur proposer des groupes de paroles. Peut-être aussi des groupes de parents pour penser ensemble comment soutenir les enfants angoissés par la situation écologique.

Attention vs surveillance

Moins on est attentif à ce que vivent et ressentent les enfants, les ados et les gens en général, et plus il faut les surveiller car moins on comprend la logique de leurs attitudes. Sans attention (sans compréhension des états émotionnels, sans pensées ni paroles) ce monde devient par conséquent un monde sous surveillance.

Fabriquer des gens intelligents pour faire tourner la machine à cash, leur demander, dans le même temps, de consentir à obéir sans cette intelligence, et le tout sans penser cette injonction paradoxale, c'est leur demander de devenir schizophrènes mais rester en bonne santé. Si ça ne rend pas fou, c'est qu'on l'est déjà. (H. Searles. L'effort pour rendre l'autre fou)

Reportage édifiant sur la chaine LCP Assemblée Nationale. https://lcp.fr/programmes/ma-femme-a-du-credit-98413

For fun. **Baromètre de confiance. CEVIPOF**
https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-

- **Le plus important sans doute,** puisque l'angoisse vient de l'inaction des adultes autour d'eux, de l'impuissance perçue de leurs parents et plus largement de la société : leur dire qu'on s'en occupe mais, bien sûr, c'est à condition qu'on s'en occupe à la hauteur de l'enjeu. Donc il faut des preuves, comme en amour □

La loi de la jungle, c'est d'abord la solidarité.

Dans la vidéo ci-dessus, Hughes de Luzy nous parle du SPF

La sélection naturelle a sélectionné les individus solidaires plutôt que les cannibales. La solidarité avec les plus faibles, qui n'est pas la charité, est un avantage car plus un groupe est grand et plus la sécurité des individus est garantie. Ce faisant, la sélection naturelle a sélectionné le moyen de lutter… contre la sélection naturelle, celle qui tend à éliminer les plus faibles. La solidarité est donc LE processus même de notre civilisation.

La compétition, l'autre loi de la jungle, ne peut se développer seulement parce que la solidarité soutient le monde, sinon ce serait la lutte mortifère de chacun contre tous.

https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/#:~:text=le%20droit%20d%27être%20soigné,toutes%20les%20formes%20de%20discrimination

Les droits sont à distinguer des besoins. Les besoins fondamentaux d'un enfant ne peuvent pas se décliner en lois : être aimé, être au centre du monde familiale voire sociétale, être l'objet de toutes les attentions, rassuré, écouté, considéré comme un égal en humanité, aimer en retour… Et les besoins des adultes, sont-ils satisfaits ?

Indispensable. *Pour vivre heureux vivons égaux.* De E.Pickett et R.Wilkinson. Voir conf youtube et podcast.

Quelques chiffres nationaux

Source 17e baromètre Ipsos/Secours populaire

- Près de **4 000 000**
de personnes ont été aidées en 2022 par le SPF en France et dans le monde
- 58% des français
craignent de basculer à court terme dans la précarité
- **45 %** des français
ont des difficultés à payer certains actes médicaux mal remboursés par la Sécurité Sociale
- 32 % des français
ont des difficultés à se procurer une alimentation saine leur permettant de faire 3 repas par jour

Chiffres du SPF de Beaurepaire

https://www.secourspopulaire.fr/bref

35 à 40 bénévoles assurent son fonctionnement.

Financement par vos dons, la banque européenne, les entreprises, par des communes et l'interco.

Mention spéciale pour Beaurepaire pour la gratuité du local mis à disposition ainsi que pour la prise en charge des frais de fonctionnement dudit local.

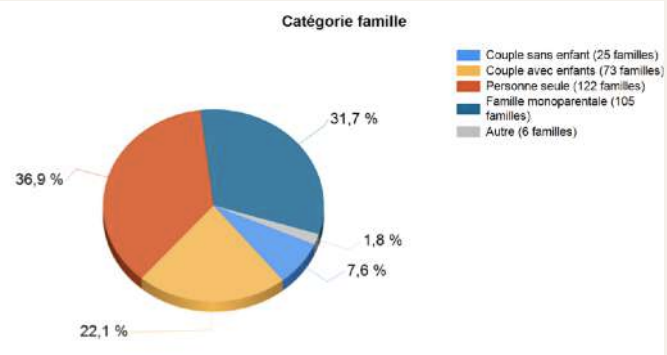

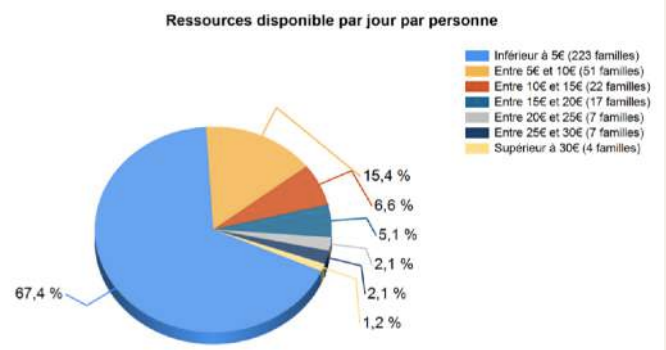

Sur 824 personnes reçues, il y a 331 enfants, 90 jeunes, 329 adultes, 74 séniors, 2 étudiants. Chiffres en constante augmentation. Une organisation sociale qui fabrique ça, c'est un sujet ? □

Se déplacer l'hiver à vélo

J'ai entendu dire, par une scientifique qui se déplaçait à vélo, que le plus difficile était de passer le 1er hiver, le suivant ça va mieux. J'ai demandé à Didier qui va au travail tous les jours (15 km AR), en toutes saisons, comment il fallait s'équiper. Voici ses conseils et son équipement.

Didier

1-Etre vu

- blouson fluo + chasuble vasi-mimile (j'ai choisi le 1,50m - https://www.vasimimile.com/produit/le-gilet-fluo-velo-reversible-personnalisable-vasiizocel-reverso/)

- *feu avant et arrière, que j'enlève quand je vais dans un endroit où l'on peut me les casser ou voler + cataphore*
- *lampe frontale dans le sac, en secours (petit papier sur les piles pour éviter la décharge non désirée)*

2- s'équiper

- sous gants + gants 3 doigts ou moufles (attachés par un grand élastique qui passe dans les manches comme les petits pour ne pas les perdre) sert en décembre-janvier par grand froid (ndlr : il y a aussi les manchons mais je suppose qu'il ne faut pas craindre les vols)

- en cas de pluie: casquette imperméable qui passe sous le casque + pantalon de pluie + surchaussure en néoprène

-et des garde-boue évidemment

Merci Didier. Ça fait un petit budget quand même. Je ne sais pas vraiment à partir de quel prix du litre de carburant on va le faire avec plaisir ; et je ne sais pas quel "récit" quel imaginaire les écolos vont nous proposer pour rendre ça désirable ! Il faut apprendre à se préparer et à se déshabiller (C'est du temps !). Pour toi, je suppose que c'est d'être en congruence avec tes critiques de la déesse bagnole. A chacune chacun de trouver sa source de motivation.

Le frigo du désert

par Dag

Le Frigo vu par un Froggy

Un réfrigérateur est con-sidéré par une majorité de personnes comme indispensable, et con-somme entre 200 et 500Kw/ an. Nous avons donc tenté le test du No Frigo pendant un été ; les quelques efforts fournis pour la conceptualisation ne représentent rien à côté de l'économie de la conso électrique d'un frigo des trente glorieuses....

Le Frigo du désert.

Le principe. Pot en terre cuite extérieur pour l'évaporation, sable ; pot en terre cuite émaillée pour le contenant intérieur ; un ou deux couvercles isolants ; de l'eau pour récupérer les calories qui voudraient réchauffer la nourriture. Le résultat est bluffant : à 12-15° on peut stocker la plupart de nos habitudes de conso, moins longtemps certes, à quelques détails carnés ou laitiers près.

Sa déclinaison locale : le Frigo de l'Isère

Un seau en plastoc isolé de l'extérieur (avec ce qu'on trouve) ou enfoui dans le sol ; un autre seau à immerger dans le premier ; de l'eau de puits à 12° et un poil d'huile de coude pour changer ladite eau une à deux fois par jour. Même résultat bluffant. Avec les mêmes problèmes aux mêmes endroits ; nos choix alimentaires vont de paire avec la malbouffe surconsommatrice. (Dag, je rajouterai stockatrice)

Conclusion : si on couvre nos habitudes carnées et laitières par la proximité et la parcimonie, on peut supprimer cet objet phare de l'évolution industrielle devenu incontournable dans l'esprit de chacun et donc faire entre 200 et 250 l de place dans votre cuisine pour y mettre du merdier...
Dag

Merci Dag

Donc il faut consommer local et stocker par petites quantités, ce qui est tout à fait adapté à notre problème. Mais existe-t-il de plus grands formats pour famille ?
C'est beau le progrès, mais je crains que ce ne soit pas assez cher ; du coup que ce soit dévalorisé socialement. Tu connais notre goût pour les symboles et l'esthétique. Il faudrait le déposer avec une marque un peu classe si on veut que les plus riches se débarrassent de leur vieux frigo pour passer à ça. Car quel que soit les efforts des plus pauvres (50% les -, font 10% des émissions CO_2), le problème est la pollution liée à la fortune (10 % les +, font 50% des émissions) et au système.
On attend les trucs et astuces des plus riches du Territoire.

LA PROPOLIS

La propolis est une substance résineuse récoltée par un nombre restreint d'abeilles, les butineuses, qui sont les abeilles les plus âgées et les plus expérimentées de la ruche. Elles effectuent uniquement ce travail de récolte particulier et fastidieux.

Leur mission se cantonne à recueillir les résines situées au niveau des bourgeons apicaux sur diverses espèces végétales tel que le peuplier, le boulot, l'aulne, l'orme, le hêtre et certains conifères, et dans certains cas celles excrétées au niveau de l'écorce des arbres visités.

La récolte dépend de nombreux facteurs sans pour autant répondre à des règles bien définies, et s'avère être plutôt constante pendant la période d'activité des abeilles (du printemps à la fin de l'automne).

Ainsi, à l'aide de ses mandibules, la butineuse va prélever et modeler les résines qui l'intéressent avant de les déposer sur les corbeilles de ses pattes postérieures. L'abeille mettra parfois plusieurs heures à étoffer sa pelote de propolis et devra retourner à la ruche, afin de se ravitailler.

Dès lors, les ouvrières vont prélever les quantités utiles de propolis en l'étirant en fil jusqu'à ce qu'il se rompe. Du fait de la viscosité et du pouvoir collant de la propolis, il est rare que celle-ci soit utilisé en l'état. Ainsi, pour éviter tout enlisement qui s'avèrerait fatal aux autres abeilles de la colonie, les ouvrières vont incorporer de la cire afin de donner une texture malléable, mais suffisamment rigide au produit.

La propolis une fois prélevée de sa source végétale, est ramenée à la ruche et utilisée par l'abeille de différentes façons. En ciment pour coller les différents éléments de la ruche, boucher les fissures du bois, réduire le trou de vol pour mieux contrôler le passage des intrus, tels que les souris. En isolant thermique pour maintenir une température constante pour le développement du couvain. En traitement antiseptique des cellules de cire avant la ponte de la reine qui se réalise ainsi dans un milieu très propre.

En lutte biologique, en recouvrant l'intérieure de leur habitat d'une fine pellicule de cette résine, les abeilles se mettent à l'abri des maladies. De par sa composition très adaptée et complexe, elle protège la colonie contre de nombreuses infections microbiennes, virales et fongiques qui la menacent constamment. Les cellules de cire dans lesquelles la reine va déposer ses œufs sont elles aussi tapissées d'une pellicule de propolis qui forme un milieu stérile pour le développement harmonieux de l'œuf.

Une colonie produit entre 100 et 300 g de propolis par an. Le travail de récolte est donc souvent fastidieux et les opérations de purification très délicates.

La propolis brute récoltée au niveau de la ruche doit être purifiée. Elle est donc dissoute dans une base hydro-alcoolisée pour séparer les éléments

indésirables (40 % de cire, pollen et autres impuretés) et ne conserver que les éléments actifs (résines, baumes, huiles essentielles). On obtient alors des extraits purs, uniquement chargés de la matière active, utilisés pour fabriquer de nombreuses spécialités destinés à la santé humaine.

De composition naturelle variable en fonction des espèces végétales visitées par l'abeille, la propolis possède toujours la même activité d'un point de vue de la santé humaine.

La propolis est un produit complexe riche de près de 400 composés ! La diversité d'actifs tous complémentaires assure à la propolis des propriétés thérapeutiques hors du commun.

Les flavonoïdes antimicrobiens, antifongiques et antispasmodiques. Les flavonoïdes représentent la grande famille (300 éléments) des pigments des végétaux. On trouve notamment dans la propolis la chrysine, la pinocembrine, la galangine, la quercétine et la pinobanskine, principaux flavonoïdes de la propolis), qui permettent une action anti-inflammatoire et antimicrobienne à large spectre.

Les composés phénoliques et acides aromatiques antibactériens et antifongiques. Chacun des composés phénoliques et acides aromatiques à une activité thérapeutique bien spécifique. Il s'agit notamment de l'acide caféique et ferrulique qui ont un pouvoir analgésique et anti-inflammatoire élevé.

Les acides organiques conservateurs, antiseptiques, analgésiques, anti-inflammatoires et anticoagulants. Les terpènes antiseptiques et aromatisants, les huiles essentielles antiseptiques, les oligo-éléments tels que le magnésium, le zinc, le fer, le cuivre, le silicium.

Selon Vidal, la référence mondiale dans le domaine de l'information sur la santé et les médicaments pour les professionnels de santé : Aucune étude sérieuse sur l'efficacité de la propolis n'a été faite chez l'homme. Son usage relève plutôt de la tradition. Son activité antiseptique est bien démontrée en laboratoire, mais sans preuve avérée de bénéfice concernant la santé chez l'homme.

La propolis peut entrainer des réactions allergiques ou d'autres réactions indésirables chez certaines personnes.

Dans l'Antiquité, la propolis servait comme produit d'embaumement dans l'Egypte antique. Elle faisait aussi partie de la pharmacie ambulante des soldats romains lorsque ceux-ci partaient au combat. Au XIe siècle, la propolis était utilisée pour cicatriser les blessures de flèches.

Au cours des deux derniers siècles, la propolis a été remplacée par les antibiotiques et autres médicaments.

https://www.doctissimo.fr/html/sante/phytotherapie/plante-medicinale/propolis.htm

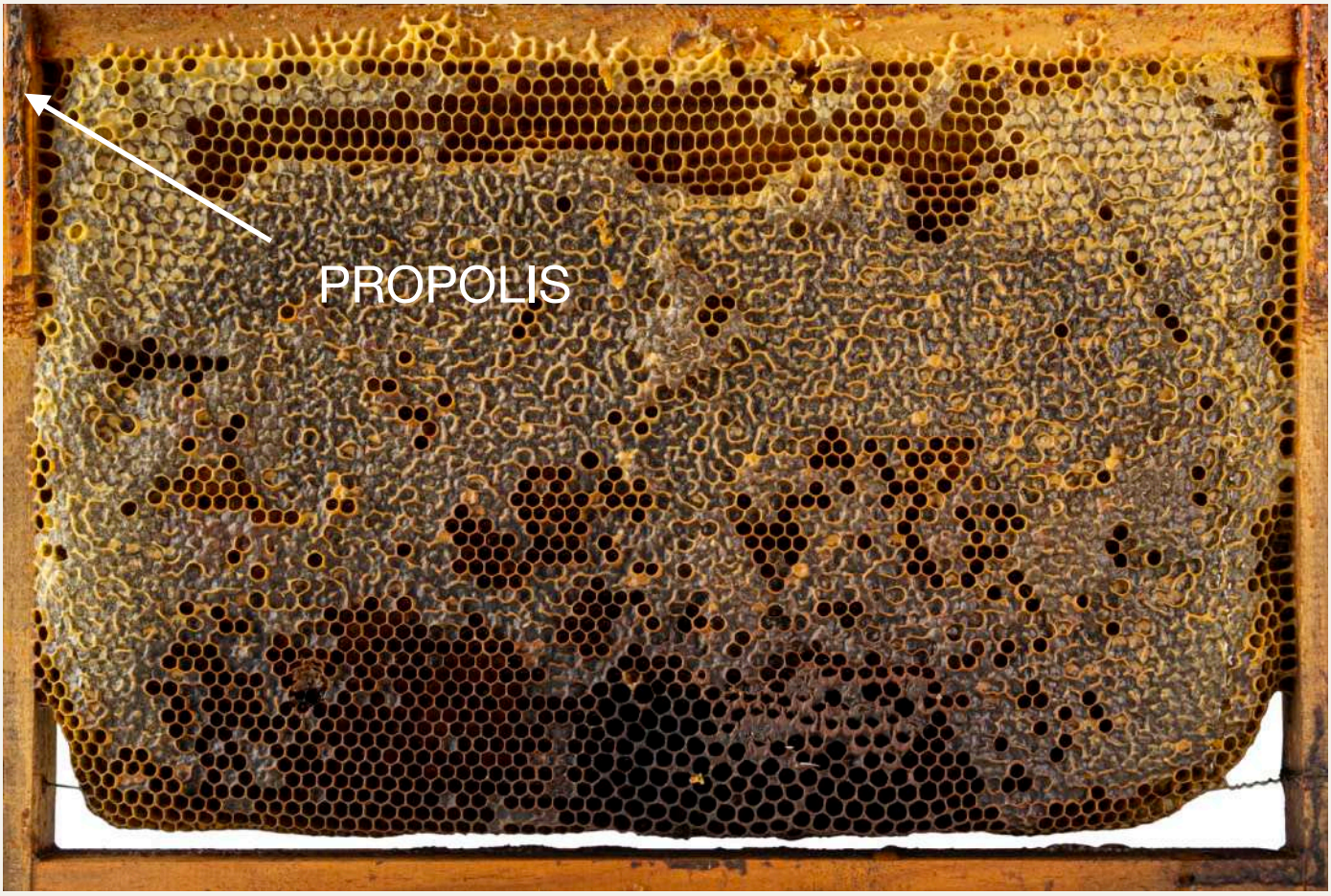

Clôture

RAPPELS

On part de là ! Mais sait-on où on veut aller ?

Nouvelles pollutions ?
Plastiques, divers polluants chimiques, nanoparticules,..

. Eau verte, celle que l'on ne peut pas mesurer, car dans les sols et les plantes.
. Eau bleue, celle que l'on peut mesurer, dont on dispose au robinet.

Cycles biogéochimiques ?

Cycle de l'azote et du phosphore = pollution de l'eau, donc du vivant.

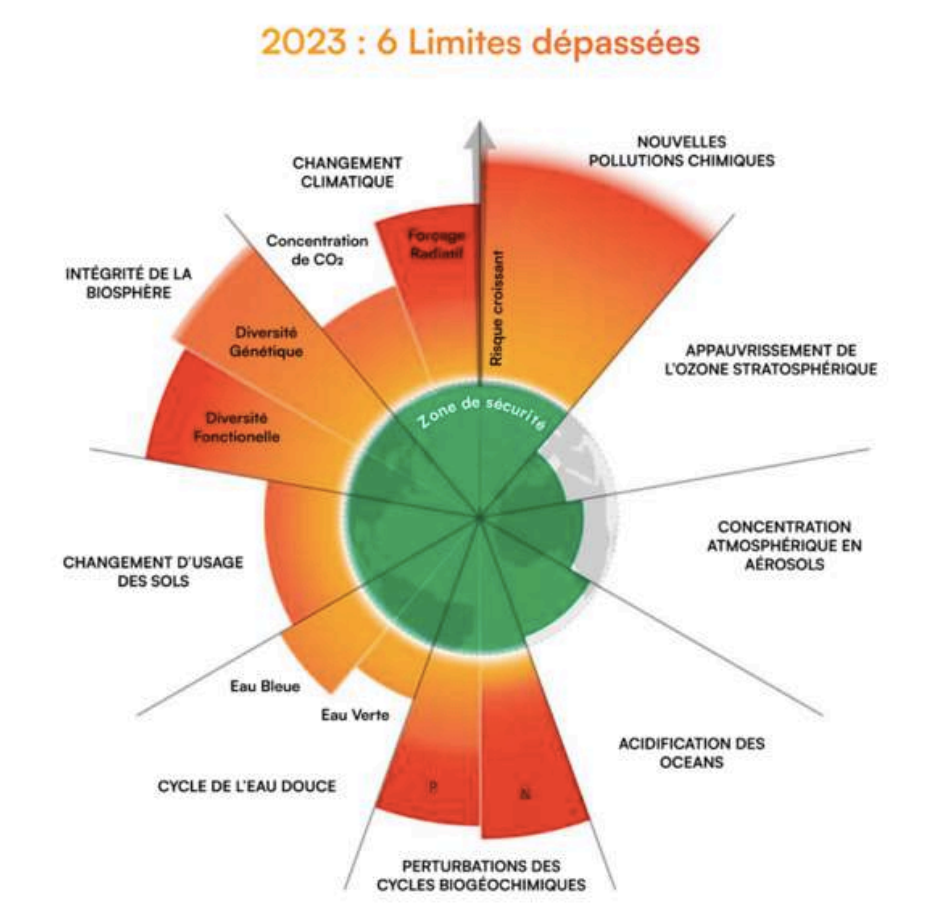

Nous croyons être riches alors que nous sommes, et nous le savons tous, très très pauvres :

- en quantité de CO_2 à émettre. Faire -55% d'émissions globales d'ici 2030 !
- en quantité de biodiversité à détruire
- en quantité de plastiques et polluants à produire et à jeter dans l'environnement
- en surface de sols, à polluer avec des biocides et des nitrates, à artificialiser
- en quantité d'air à polluer (pollutions chimiques, mais aussi visuelles et sonores)
- en quantité d'arbres à couper
- en quantité d'eau à polluer

Je rajouterai deux limites dépassées, mais négligées parce qu'elles ne se mesurent pas :

- les liens sociaux ; détricotés, marchandisés
- la souveraineté populaire ; bafouée par la constitution pour la définition du projet de société, la gestion des communs

Il existe une limite supplémentaire dans le vert. Hélas.

- la patience d'une population qui paie/paiera, directement/indirectement, le plus lourd tribu.

Le "Pas d'écologie punitive", sans augmentation d'impôts, signifie : financer et indemniser en priorité les plus riches pour qu'ils polluent moins. Alors, nous devons décider collectivement de contraintes équitables. Si on ne parle pas de ça, c'est que rien n'a changé, et que rien ne changera.

Tout projet qui :

- méconnaîtrait la réalité et les limites physico-chimiques ;
- ne dirait pas dans quel budget il va taper, sans une compensation réelle ;
- ne dit pas ce qu'il améliorerait en terme de santé des écosystèmes et de la population,

aggravera la situation de tous. **La réalité, c'est aussi qu'on l'a tous très bien compris, mais… mais quoi ?**

Qui me donnera tort publiquement ? Et si vous me donnez raison, on fait quoi ?